ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 6 juin 1899 (17 prairial An 107 de la République), 157e jour de l'année, 79e du printemps.

Lever du soleil : 4 h. 0. Coucher 7 h. 57.

Mairie. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25. Fermés à 8 h.

Justice de Paix (cantons Est et Ouest). — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1/2.

Marché au bétail. — Rue de l'abattoir, à 2 heures.

Marchés. — Grande-Place et place de la Liberté.

Laboratoire municipal. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Nous nous empressons d'insérer aujourd'hui le compte-rendu des manifestations processionnardes de Roubaix, que l'abondance des matières ne nous a pas permis de faire paraître hier.

LES PROCESSIONNARDS

Hier a eu lieu à Roubaix la manifestation traditionnelle en faveur du rétablissement des processions.

Cette démarche a, comme de coutume, obtenu un indiscutable succès de curiosité... et de ridicule.

A l'Hippodrome

A 11 heures, à l'Hippodrome, a eu lieu le meeting... préparatoire où, M. Duthoit, conseiller d'arrondissement réactionnaire, a fait la joie des jeunes emasculés et des bonnes dévotes en récitant le discours que lui avait fait apprendre depuis quelque temps son confesseur.

Puis le cortège s'est formé en procession civile à travers les rues de la ville.

Le cortège

Pour se persuader qu'ils sont croyants et qu'ils aiment Dieu, les processionnards entonnaient ces chants : « Je suis crétin, voilà ma gloire » et « Nous aimons Dieu, c'est notre Pai. »

La théorie des ensoutanés et autres cancres s'est déroulée ainsi pendant une heure, au milieu d'un immense éclat de rire général, qu'accompagnaient des bordées de sifflets et les chants de l'Internationale, la Flamidienne, la Marseillaise, chantés par les contre-manifestants.

Ils étaient là, les processionnards, environ quatre à cinq cents fanatiques ou roublards, — les deux ensemble parfois, — conduits par quelques curés, représentants des vendeurs et marchands, chasses jadis du temple par Jésus.

Quelques-uns des manifestants étaient peut-être sincères ! Ceux-ci ? ce sont ceux-là que la folie religieuse a gangrenés au cerveau ; ils seront ceux-là d'une nouvelle St-Barthélemy ou, libres-penseurs, juifs et protestants fourniraient les éléments d'une gigantesque hécatombe, pour la plus grande gloire de Dieu.

Dans le reste de l'assistance nous avons remarqué, à côté de très braves femmes, d'autres pécores, à moralité douteuse, amies trop connues et trop intimes de certains contremaîtres ou patrons ; il y avait encore des anciens produits d'écoles flamidiennes et aussi, — plaignons-les, — des malheureux contraints à « marcher » pour ne pas perdre le pain quotidien.

Cela démontre bien l'abjection des consciences cléricales et l'indigne façon qu'ils ont de comprendre la liberté.

Le défilé

En tête du cortège, entouré d'ensoutanés, venait le sieur Vandenhende, ex-belge, qui a renié sa patrie d'origine pour se faire naturaliser français. Cet individu au patriotisme élastique, portait le drapeau de la République, sur lequel se trouvaient ces mots : « Vive le Christ. »

Derrière lui, les gros bonnets de Roubaix, commanditaires des sacristies ; puis les éphèbes crétins « Chevaliers de la Croix » sorte de frères à barbettes dont les bérets affectent les allures de coiffures de souteneurs, et enfin les malheureux idiots assurant ainsi, hélas, le morceau de pain de la maison.

C'était d'une navrante lugubre !

Précédant tout le cortège et armées de parapluies, quelques massives matrones à la bouche édentée, hurlant, — tel un beuglant, — : « Procession, Procession. »

La police

Environ cent agents de police et de nombreux gendarmes, assuraient la protection de cette troupe de saltimbanques.

La consigne était de protéger la bande des sacristains et de fourrer dedans tous les libres-penseurs qui oseraient protester.

Cette consigne fut rigoureusement observée, et, avec une brutalité, qu'indigna même à diverses reprises, jusqu'aux indifférents.

La décoration de la rue

Dans la rue, les maisons des fidèles étaient garnies de drapeaux rouges, tricolores avec emblèmes vicerciux et bleus ou blancs fleurdelysés.

Nous serions curieux de savoir si les drapeaux rouges ou fleurdelysés ont amené des contraventions pour exhibition d'emblèmes séditieux ?

L'itinéraire

A la sortie de l'Hippodrome, tous ces ânes se mirent à braire des chants liturgiques, pendant que les « ra » et les « fla » du tambour marquaient le pas de procession.

Le cortège s'engagea place de la Liberté, et suivit l'itinéraire ci-après indiqué ; « Grande Rue, rue du Collège, rue de la Fosse-aux-Chênes, rue des Lignes, place Notre-Dame, rue de la Gare et Grande-Place.

Les Bagarres

Sur le parcours, quelques bagarres éclatèrent.

En face du *Journal de Roubaix*, — où flotte (ô ironie !) le drapeau tricolore, — le compagnon Sauvage qui marche en avant du cortège en vendant « *Les Crimes de Dieu* » est lâchement frappé par derrière, par l'ex-belge Vandenhende qui lui porte dans le dos un coup de hampe de drapeau.

Une bagarre s'en suit, rapidement terminée par l'intervention de la police.

— Rue de la Fosse aux Chênes, lorsque le cortège y pénètre, un groupe de jeunes gens se met en tête en sifflant sans discontinuer. Puis les cris de « Vive la République, à bas la calotte » éclatent avec feu, pendant que la Flamidienne, la Marseillaise et l'Internationale sont entonnées en chœur par contre-manifestants. Ces chants se mêlent aux chants religieux et une nouvelle bagarre se produit.

Un passant inoffensif est empoigné par une dizaine de cléricafards ; on le pousse dans une maison particulière chez M. Alphonse Toulemonde, 30, rue de la Fosse aux Chênes ; la porte se referme, et les courageux jésuites passent à tabac le malheureux, qu'ils forcent à décliner ses noms et prénoms et à qui ils demandent : où il travaille.

Un de nos confrères républicains, indigné, s'en va avertir du fait, un commissaire de police qui se refuse à intervenir.

Rue des Lignes, cinq jeunes abbés entourés d'individus coiffés de chapeaux de haute forme essaient de provoquer le public qui se rit de leurs gestes d'aliénés. On nous affirme que ces mêmes abbés seraient ceux qui, dernièrement, défrayaient la chronique scandaleuse, au sujet d'une histoire de chandelles éteintes selon le procédé employé par le « Jésus-Christ » du roman de Zola.

Ces doux pasteurs d'âmes gueulaient : « A bas la sociale », espérant que nos amis sortiraient de leur calme. On leur fit néanmoins prendre la fuite.

Les Bénédictions

A Notre-Dame, les femmes tombent à genoux, les hommes imitent ce noble exemple ; le clergé en grand apparat et étincelant d'or, entouré des drapeaux des manifestants, s'avance sur le seuil de l'église.

On agite désespérante une douzaine de sonnettes, pendant qu'un abbé extatiquement, commande le Tantum Ergo qu'entonnent tous les ennuqués.

Le curé de Notre-Dame, exhibe le saint pain à cacheter ; on distribue à profusion de nombreux coups de goupillon, puis chacun se gratte le front et le nombril et le cortège se remet en marche pour passer devant l'Hôtel-de-ville.

La traversée de la rue de la Gare s'effectue au milieu d'une assourdissante hordée de sifflets ; la troupe passe en hurlant devant la mairie « Liberté, Procession ! » Puis à St-Martin, réédition de la scène de Notre-Dame, nouvelle exhibition du pain à cacheter dans l'ostensoir aux feux étincelants ; on rechante à nouveau le « Tantum ergo », les fidèles se regrattent le front et le nombril, puis tout est fini. Il est à ce moment une heure.

La police a, assez brutalement procédé à 4 arrestations, lesquelles n'ont pas été maintenues.

En résumé, les cléricaux ont achevé hier, d'écœurer la population roubaisienne.

On ne vient pas, au commencement du XXe siècle, braver impunément ceux qui ont su, en s'inspirant des conquêtes républicaines, s'affranchir du poids de plusieurs siècles d'ignorance.

Sous prétexte de liberté, les cléricaux se livrent dans la rue aux pires provocations ? N'y-a-t-il donc plus de Jules Ferry en France pour relever le gant ?

G. LESUR.

Cyniques ou Inconscients !

Les ignobles scandales d'Auteuil ont produit à Roubaix une profonde émotion.

Cela est si vrai que les réacteurs de l'Union dite Républicaine ont fait publier hier soir une adresse qu'ils ont télégraphiée à M. Loubet.

C'est ce qui s'appelle payer de toupet.

Le Journal de Roubaix est l'organe du parti auquel appartient le voyou de Christiani.

Tous les gens du grand monde et les habitués de sacristie qui injurialent le Président de la République sont les amis de M. Motte et ont applaudi aux mascarades de l'Union sociale et patriotique.

L'U. S. E. P. n'a cessé de manifester ses sympathies pour les faussaires de l'Etat-major.

L'*Union dite Républicaine* est de connivence avec les assommeurs d'Auteuil.

Il est trop tard pour essayer de se dégager, c'est une écœurante pirouette.

Cette spéciale *Union républicaine* a embrassé, adulé, servi la réaction.

Elle en crevera.

G. L.

Parti ouvrier. — Commission de contrôle. — La Commission de contrôle se réunira ce soir mardi à 7 heures au local « La Paix. »

Un chien enragé. — Edouard Delahel, âgé de 36 ans, peigneur, demeurant rue de l'Avocat, n° 12, se trouvait hier chez M. Brackmann Jean-Baptiste, rue de la Latte, cour Lecomte.

En voulant caresser le chien de Brackman, Delahel fut mordu au nez par l'animal qui lui sauta à la figure.

Malgré la douleur, il s'empara du chien et le projeta violemment contre le sol, l'assommant ainsi du coup.

Le chien fut soumis à l'examen de M. Boittiaux, vétérinaire qui le reconnut hydrophobe.

M. Delahel, suivra dès aujourd'hui, le traitement de l'Institut Pasteur, à Lille.

Tir à l'arme de guerre. — Le concours à longue portée du Tir National, s'est terminé dimanche soir. Jusqu'à la dernière minute l'animation a été extrêmement vive ; l'affluence était tellement considérable que nombre de tireurs n'ont pu trouver le temps de brûler qu'une faible partie des cartouches qu'ils avaient apportées. Cette constatation ne peut qu'activer les travaux d'agrandissement du stand, d'ores et déjà décidés par la commission du Tir National.

Parmi les nombreux étrangers arrivés hier les cinq délégués de la société de tir de la garde civique de Tournai se sont fait tout particulièrement remarquer par la sûreté et la précision de leur tir.

Nous donnerons demain le classement des premiers dans chaque catégorie. Le palmarès complet sera prêt dans le courant de la semaine.

Convoi civil. — Aujourd'hui mardi 6 juin 1899, à trois heures auront lieu les funérailles purement civiles du citoyen Edmond Vereckein, décédé à l'âge de 58 ans.

L'assemblée a la maison mortuaire, rue Cuvier, cité St-Louis, près de la rue de Naples, à 3 heures.

Arrestation d'un expulsé. — Adolphe Grenier âgé de 57 ans, journalier, sans domicile, a été arrêté sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Il a été écroué au poste du 3e arrondissement.

Les contraventions. — La police a dressé hier seize contraventions dont : six pour ivresse, une pour mauvais traitements à un cheval ; trois pour rixe sur la voie publique ; trois pour infraction au règlement des cochers de place ; et trois pour cabarets ouverts après l'heure.

Depuis longtemps je souffrais de mauvaises digestions et de douleurs d'intestins. Grâce aux Pilules du docteur Somer, j'ai bon appétit, je digère bien et me porte à merveille. H. S. à R. (n° 172). Le flacon : 2 fr. franco.

Dépôt : Pharmacie Boyaval, 108 rue de Lannoy, Roubaix.

Visite des chevaux et des voitures. — L'inspection des chevaux et des voitures à quatre roues aura lieu à Roubaix de 7 heures à 9 h. 1/2 du matin et de 2 h. à 4 h. 1/2 précises du soir, dans l'ordre suivant :

Canton de Roubaix-Nord, les mercredi 7 et jeudi 8.

Canton de Roubaix-Est, les vendredi 9 et samedi 10.

Canton de Roubaix-Ouest, les lundi 12 et mardi 13 juin courant.

Les voitures de commerce à 4 roues et attelées à deux chevaux, seront seules présentées à la visite.

Sont dispensées de l'inspection celles à petites roues, telles que les camions plats à bière, cous de cygne etc.

Les autres chevaux doivent être amenés munis simplement d'un bridon ou licol.

VENTE DE PORCELAINE A ROUBAIX

Salle Philémon, 63, rue, Pierre-Motte, pour les porcelaines blanches, le matin de neuf heures à midi, l'après-midi de 2 heures à 6 heures.

Rue de la Gare, 83, à côté de l'Innovatrice, pour les porcelaines peintes, richement décorées, services à thé et à café, objets de parelles et objets d'art.

Prix défiant toute concurrence.

PETITE CORRESPONDANCE

SIMONNE et YVONNE. — Votre poésie est pleine de charme, mais elle dénote, à côté d'une inspiration sérieuse, un manque d'expérience.

Envoyez-moi votre adresse, 13, rue des Champs, à l'*Egalité*.

VALEURS A LOTS

Les valeurs à lots reconstituent des billets de loterie parce que les lots sont prélevés, en partie, sur les intérêts ; l'autre partie est un bénéfice pour l'emprunteur.

Les lots sont formés par tous les obligataires au profit de ceux que le tirage au sort favorise.

Les villes de Roubaix et de Tourcoing prêtèrent service au taux d'intérêt de 3,50 c% qui donne le même revenu à tous les obligataires.

Ces villes ouvriront une souscription publique, le jeudi 8 courant, pour le placement de 716 obligations de 500 francs remboursables au pair.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 5 juin 1899

NAISSANCES. — **Paul Labbens**, rue de Lille, 9. — Victorine Debliquy, rue Blanchemaille. — **Laure Dewaehter**, rue Thécle, 20. — **André Fies**, rue Leverrier, 9. — **Jean Braye**, rue de Maubeuge, 43. — **Marie Gerigen**, boulevard de Beaurepaire. — **Ludovine Mignot**, rue d'Oran, 242. — **Armand Lapierre**, rue Jacquemart, 73. — **Alfred Lingier**, rue Fauvel, 20. — **Raymonde Wagré**, quai de Lorient, 25. — **Suzanne Vanpeucke**, rue Cadran, 23. — **Paul Duquesne**, rue de Tourcoing, cour Cornille, 1. — **Gustave Courouble**, boulevard Beaurepaire, 37.

DÉCÈS. — **Suzanne Mahieu**, 11 mois, rue Beauvaert, cour Dassonville, 3. — **Charles Heylbroeck**, 10 mois, rue de Lille, impasse Cognier, 1. — **Louise Joly**, 9 ans, rue de Tournai, Maisons Vanbastelaer.

TOURCOING

Le drame de la Marlière. — Ainsi que nous insinuions pressentir, une descente de justice a eu lieu hier pour instruire le drame qui s'est déroulé à la Marlière.

Le parquet était représenté par M. Prudhomme, juge d'instruction, accompagné de son greffier M. Montaigne.

L'auteur de l'attentat, le douanier Marcel, invoque le cas de légitime défense et il n'y a rien d'étonnant qu'il soit toujours en liberté.

Au cours de la rixe, il a été d'après ses dires blessé au poignet d'un coup de pied.

M. Prud'homme le croira-t-il ?

Un vol de 170 fr. — M. Henri Desarme, demeurant rue des Champs, 28, a été victime d'un vol dans l'après-midi de dimanche dernier.

La somme volée consiste en 34 pièces de 5 francs.

Il accuse un de ses logeurs, Henri Vandamme d'être l'auteur du vol.

Ce dernier, manœuvre de maçon chez M. Casquilier entrepreneur, prétend être innocent.

Malgré ses dénégations, il a été mis en état d'arrestation.

M. Spenleux, commissaire de police du 3e arrondissement s'est transporté hier après-midi rue des Champs pour faire l'enquête.

Bataille entre ivrognes. — Deux individus se sont battus hier sur la place des Halles ; un des deux, nommé François Beckman a été arrêté, et il n'a pas fallu moins de quatre agents pour le conduire au poste.

Il opposait de la résistance, mais nous devons dire que malgré le rassemblement et malgré cette résistance, il n'a pas injurié la police, et que cette affaire se terminera probablement en simple police.

Rentes des travailleurs. — Une soigneuse de l'établissement Tiberghien frères, rue de Lille, Marie Vanmullen, 29 ans, demeurant à Mouveaux, en voulant redresser le cuir de son métier, s'est contusionné l'avant-bras gauche.

M. le docteur Vanneufville a prescrit un repos de 4 à 5 jours.

Un garçon de 16 ans, Henri Stelande, demeurant rue de Courtrai, au Pont de Neuville, occupé à l'établissement Tiberghien frères, rue d'Alsace, a été blessé au deuxième orteil, par la chute d'un mandrin.

M. le Dr Vanneufville a prescrit un repos de quelques jours.

Descente du parquet. — M. Delale, juge d'instruction du parquet de Lille, accompagné de son greffier est arrivé hier après midi à Tourcoing enquêter au sujet du cambriolage de la place Leverrier.

Gustave Dedeker qui avait été arrêté par l'agent Leclercq, faisant le guet, est arrivé à Tourcoing escorté de deux gendarmes de la brigade de Lille.

Après l'enquête finie, ces messieurs sont retournés à Lille par le train de 6 h. 20.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 5 juin 1899

NAISSANCES. — **Marguerite Bertier**, rue St-Roch. — **Valentine Gadenne**, rue du Pont-Rompu. — **Emile Vanwerschelden**, rue de Paris. — **Anna Benoit**, rue de Venise. — **Amand Duveloeze**, rue de Roubaix. — **Fernande Bigant**, rue de Lille. — **Henri Attens**, rue de Marcq-en-Barœul. — **Albert Desurmont**, rue de Paris. — **Léon Verroies**, rue Achille Fistelin. — **Jeanne Honore**, boulevard Gambetta. — **Aline Vandersmeere**, rue du Haze. — **Marie Dupont**, rue de la Bascule Porte. — **Valentine Spebroeck**, rue de Roubaix. — **Pierre et Jeanne Vandequin**, rue Blanchemaille. — **Jeanne Loridan**, rue des Flandres. — **Marie Desurmont**, rue de l'Espinette. — **Louis Lainé**, rue du Chaufet.

LILLE

Les anciens élèves de la place Catinat. — Nous recevons la communication suivante :

« Le Comité de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'école de garçons de la place Catinat, désirant grouper le plus grand nombre possible d'adhérents, fait un pressant appel à tous les anciens élèves, assurés de leur concours, il compte sur leur dévouement à l'association.

Les adhésions sont reçues au siège de la société, école place Catinat.

Le Président,
Pierre FOULON.

Fanfare de Fives-Lille. — La fanfare de Fives-Lille, sous la direction de M. V. Hennebelle, donnera une audition le jeudi 8 courant dans la grande salle de l'Alcazar, des morceaux qu'elle doit exécuter au concours de Compiègne, dimanche prochain 11 juin.

Aucune lettre d'invitation ne sera exigée à l'entrée.

Nos pompiers. — MM. Guillemot et Cie, filateurs à Hellemmes, ont fait un don de 50 francs à la caisse de retraites du bataillon des sapeurs-pompiers de Lille.

Ecole pratique du commerce et d'industrie de Fourmies. — M. le ministre du commerce et de l'industrie a fixé à 2 le nombre des bourses qui pourront être attribuées année à l'école pratique du commerce et d'industrie de Fourmies (une à la section commerciale et une à la section industrielle.

Les demandes d'inscription en vue de l'examen d'aptitude qui s'ouvrira à Lille et à Fourmies les lundi 3 et mardi 4 juillet, devront être adressées à la Préfecture, bureau du Secrétariat Général, avant le 25 juin.

Le mariage de Figaro. — La représentation du *Mariage de Figaro* qui devait avoir lieu ce soir, mardi, au Grand Théâtre de Lille, est ajournée par suite d'une indisposition de M. Coquelin cadet.

Galipaux au Palais-Rameau. — L'association des concerts d'été offrait dimanche aux amateurs et abonnés un numéro sensationnel, j'ai nommé Galipaux, le fin diseur du « Palais-Royal ».

Aussi, le vaste hall du Palais-Rameau pouvait à peine contenir le nombreux public qui était accouru pour entendre ce fin comique mondain.

Nous sommes persuadé que M. Galipaux conservera un excellent souvenir de nos concitoyens, car ce ne sont certes pas les rappels et les bis qui lui ont manqué.

L'orchestre symphonique, dirigé avec une maestria incomparable par son chef M. Bromet, exécutait quelques morceaux qui furent aussi très applaudis.

— Malgré la chaleur, le concert gratuit d'hier, avait attiré de nombreux dilettanti, et nos musiciens de l'orchestre symphonique furent encore choyés.

La conférence-concert du cercle républicain démocratique. — Le cercle républicain démocratique de Lille, offrait dimanche dernier à ses membres et à leurs invités, une intéressante conférence suivie de concert et causerie.

M. Debierre, adjoint au maire de Lille, présidait cette charmante fête de famille. Après avoir fait comprendre que ces dames n'étaient pas inutiles, dans la politique de la France, le président a présenté et donné la parole à M. Werquin, l'honorable conférencier. Aussitôt et tout en rendant sa causerie intéressante, l'orateur fait tour à tour le procès de la monarchie et du cléricalisme, puis invite tous les républicains, ceux qui désirent continuer l'œuvre de la révolution française, à s'unir pour combattre le cléricalisme et les faux républicains, dits ralliés !

Il dit qu'avec l'union de tous les républicains, les impôts ne tarderaient pas à être plus équitables, que l'on verrait aboutir les réformes tant désirées, puis enfin, que la devise française : Liberté, Egalité et Fraternité ne seraient plus de vains mots.

Les dernières paroles de l'orateur ont été accueillies par des applaudissements enthousiastes.

M. Boone entame la partie concert par une marche pour piano (Alerte Grangins), de sa composition, laquelle est très goutée ; M. Boone, dont le talent de compositeur est doublé d'excellent instrumentiste, avait accepté la tâche ingrate d'accompagnateur dont il s'est acquitté de la façon la plus parfaite.

M. Lenseigne, basse des Orphéonistes interprétait ensuite et délicieusement le grand air du *Chant de Charlemagne*.

Vint ensuite Mlle Warein, cantatrice, douée d'une voix pure et agréable, qui interpréta à merveille la valse de *Si j'étais Roi* ; aussi le public ne se fit-il pas faute de l'applaudir, ainsi que dans son duo avec M. Lenseigne.

Mentionnons également M. Devigne, flutiste, qui exécuta un solo pour flûte également très bien accueilli de tout l'auditoire. Quant à M. Wattecamps, le fin comique que chacun connaît, nous ne pouvons mieux interpréter la satisfaction de ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre dimanche, qu'en disant qu'il a été lui-même.

A peine M. Wattecamps eut-il terminé le concert, que des groupes de danseurs se formaient et une joyeuse sauterie commençait aussitôt pour se terminer bien avant dans la nuit.

En un mot, délicieuse soirée dont toutes les personnes ayant eu le privilège d'y assister conserveront un excellent souvenir.

G. LALYRE.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ROUBAIX. — Conférence publique. — Les citoyens Dupied, conseiller général et Vandaele, conseiller d'arrondissement, ont rendu compte de leur mandat dimanche dernier, salle Delretin, devant plus de 300 électeurs.

Nos amis se sont longuement étendu sur les vœux déposés tant en leur nom qu'en ceux de leurs collègues socialistes. L'assistance a ratifié par d'unanimes bravos l'exposé des élus.

Vandaele a fait ensuite une courte et intéressante causerie.

Puis le sympathique maire de Ronchin a dans un discours fort joliment tourné, parlé du sectionnement dont on s'entretient tant dans la commune à l'heure actuelle et auquel voudraient arriver quelques personnalités remuantes. Dans un but que le citoyen Fostier indique clairement.

Le public a souligné par ses applaudissements la démonstration du citoyen Fostier.

Puis le camarade Gosselin remplaçant le citoyen Sauve retenu à la *Maison du Peuple* par une réunion syndicale a exposé l'action des élus dans les assemblées délibérantes et a démontré la marche ascendante des idées socialistes.

Parlant du sectionnement, Gosselin a démontré que, à côté d'intérêt qui apparaissent visiblement il y a un but caché, celui d'empêcher pour le moment du moins la classe ouvrière, industrielle et agricole de conserver la mairie. Mais là encore les paysans du sectionnement en seront pour leurs intrigues.

En terminant Gosselin a engagé tous les électeurs à se grouper plus nombreux au sein du Parti ouvrier seul moyen de maintenir leurs positions et en conquérir d'autres.

Un ordre du jour de confiance aux élus et de remerciement aux conférenciers a été voté à l'unanimité.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — Grave accident de voiture. — Avant-hier deux garçons brasseurs au service de M. Bossuet-Wattremez, brasseur à Valenciennes revenaient avec leur attelage de St-Saulve, lorsque fortuitement, une des rênes se rompit. Les chevaux s'emballèrent. Les deux garçons brasseurs voyant le danger voulurent sauter en bas du train. **Un d'eux réussit, mais le second nommé** Jean-Baptiste fut projeté sous les roues du lourd véhicule qui lui passèrent sur le corps.

Le malheureux garçon brasseur a été conduit à l'Hôtel-Dieu, dans un état très alarmant.

RAISMES. — Consommateurs malhonnêtes. — Quelques ouvriers pris de boire ont s'étant présenté chez Madame Delgouffre, cabaretière, après avoir pris quelques consommations profitèrent d'un moment d'inattention pour s'emparer d'un litre de Malinois.

Le lendemain ils revinrent à la charge et injurièrent la cabaretière qui cette fois fut moins tendre ; elle prévint la gendarmerie qui mit en état d'arrestation les nommés Baudson François Mathieu et Normand ouvriers menuisiers au Pouich.

ANZIN. — Deux accidents. — Le champion du Bollodrome anzinois, Hubert Napoléon, vient d'être victime d'un accident à l'œil gauche aux ateliers Carion-Delmotte, qui lui a empêché de jouer aujourd'hui à St-Vaast.

— Le nommé Fernand Fabrel a reçu également plusieurs copeaux dans l'œil, ce qui exigera un repos de quelques jours.

SAINT-WAASTS. — Jeu de balle. — La partie de balle avait attiré sur la place une foule considérable. Deux parties de premier rang se mesuraient ; malheureusement l'accident survenu la veille au chef de la partie d'Anzin l'a empêché de jouer. Il a du se faire remplacer pour ne jouer de seconde catégorie, ce qui a profité à la partie de Charleroi qui sort vainqueur par 13 jeux contre 8.

Tous les joueurs n'en sont pas moins à féliciter et la revanche aura lieu sous peu.

Suicide. — Profitant de l'absence de sa fille, le nommé Félix Delbecque, âgé de 47 ans, journalier, demeurant à St-Waast, coron Godefroy, s'est pendu dans sa chambre.

Delbecque était malade depuis plusieurs mois et a dû se suicider à cause des souffrances atroces qu'il endurait.

VIEUX-CONDÉ. — Douanes. — M. Rosteau, vérificateur-adjoint au Congo français est nommé commis principal à Vieux Condé.

CONDÉ. — Le retour du 127e. — Les quatre bataillons du 127e ont quitté le camp de Sissone, mercredi dernier, pour rentrer dans leurs garnisons.

Les bataillons de Valenciennes et de Condé suivent des itinéraires différents.

Les deux bataillons de Valenciennes sont arrivés samedi vers 10 heures 1/2 du matin.

Les deux bataillons de Condé sont arrivés à Condé dimanche vers 10 heures du matin.

Les réservistes des bataillons de Valenciennes ont été désarmés et libérés samedi après-midi ; ceux de Condé partiront dimanche dans la journée.

FRESNES. — Arrestations. — Abel Cornille, 25 ans, sans domicile, accusé de vol d'objets de harnachement au préjudice de M. Ledûc, domestique chez M. Debeinzelin, a été arrêté.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

SOLRE-LE-CHATEAU. Conseil Municipal. — *Séance du 2 Juin.* — La session de mai a commencé vendredi dernier à 8 heures du soir. Il a fallu trois convocations pour pouvoir réunir dix conseillers municipaux soit la moitié moins un.

Voici les principales parties de l'ordre du jour :

Demande de la Musique municipale tendant à obtenir une subvention pour un Festival ;

Demande de Meunier, Léon, tendant à rester dans ses foyers à titre de soutien de famille ;

Demande de la mutualité scolaire, La Ruche Sobrézienne ;

Demande de la société colombophile « La Liberté » ;

Demande de M. Brognié de Lez-Fontaine ;

Vente de terrain à Lépine. Fixation du prix ;

Dégrèvement des boissons hygiéniques et révision des taxes d'octroi, par M. le maire.

Formation du budget additionnel 1899, id.

Budget primitif 1900, id.

Propositions du citoyen Derome :

1. Subvention annuelle de 300 fr. à la société de secours mutuels « La Solrézienne ».

2. Prix pour jeu de boulettes à la ducasse et au 14 Juillet. Mise en adjudication d'un local spécial.

3. Obliger le médecin du bureau de bienfaisance et de l'hospice à se faire remplacer lorsqu'il s'absente. Désigner ce remplaçant.

4° Concerts publics sur le kiosque de la Grande-Place au moins une fois par mois.

5° Question à M. le Maire concernant les bourses d'assistance des vieillards à domicile.

Aussitôt l'ordre du jour formé on fixe la prochaine réunion au lendemain.

PAS-DE-CALAIS

LENS. — Fête de l'Union. — Vive l'Union ! tel est le cri qui s'échappait dimanche dernier de tous les cœurs des Lensois. Ce cri était bien de circonstance puisque l'on fêtait l'Union des sociétés Lensoises.

A l'occasion de la première sortie en uniforme de la fanfare ouvrière et de la remise officielle de la bannière offerte à cette société par les habitants, l'Harmonie municipale, la Compagnie des sapeurs-pompiers, la chorale La Cecilia et l'orphéon Ste-Barbe avaient tenu à témoigner publiquement leurs sympathies réciproques.

A 4 h. 1/2, en face de l'Hôtel de Ville, M. Courtin maire entouré des conseillers municipaux remettait solennellement la bannière à la Fanfare faisant en excellents termes l'éloge de cette société et proclamant hautement sa satisfaction de constater l'union admirable qui règne à l'heure présente entre toutes les sociétés lensoises.

En confiant la bannière à M. Loyraux, président, M. Courtin a dit qu'il était certain que la fanfare ouvrière saurait la porter triomphante l'an prochain au grand concours international de l'exposition à Paris.

Le discours de M. le Maire a été fréquemment applaudi, et après l'exécution de la *Marseillaise*, par l'Harmonie municipale un cortège s'est formé et a parcouru les principales rues de la ville.

La fanfare ouvrière que l'on fêtait a été admirée dans son nouvel uniforme et chaudement acclamée sur tout le parcours.

Au théâtre la fanfare ouvrière a offert les vins d'honneur aux sociétés. M. Alfred Richart, président d'honneur de la fanfare a chaleureusement remercié les sociétés ayant un mot aimable pour chacune d'elles.

A cinq heures et demie, sur le kiosque de la Place de la République l'excellente fanfare ouvrière sous la direction de M. Jeambart se fait entendre et applaudir.

Le public a été surpris agréablement de l'exécution artistique donnée par la Fanfare dont les progrès sont vraiment remarquables.

Aussitôt le concert terminé, la commission de la fanfare ouvrière a offert au théâtre un punch au conseil municipal et aux membres honoraires. La M. Richarta remercié d'abord les conseillers municipaux qui en répondant à l'invitation de la fanfare ouvrière, M. Richart a dit, tout heureux à apporter une nouvelle preuve du haut appui et de la bienveillante sympathie qu'ils accordent à de modestes travailleurs.

S'adressant aux membres honoraires M. Richart a dit un gros merci à ceux-ci et tout particulièrement à ceux qui furent les fondateurs, qui furent les premiers soutiens et les défenseurs de la fanfare ouvrière.

Alors qu'elle était attaquée dit M. Richart, la fanfare ouvrière abritée derrière les bouclier de ses membres honoraires, elle a pu travailler, convenablement, elle a su affirmer sa valeur dans trois concours elle a su enfin dans son attitude conciliante s'attirer les sympathies de toute la population et celles non moins précieuses des sociétés de la ville sans exception.

Ce flot de sympathies qui entoure la fanfare, s'écrie M. Richart est dû à l'intervention de celui qui en prenant la direction des affaires municipales a choisi pour devise : travail, paix et concorde, l'Union des sociétés lensoises est l'œuvre de M. Courtin, maire.

Après avoir remercié M. le Maire de tout ce qu'il fait pour la fanfare M. Richart a levé son verre à l'Union durable des sociétés lensoises et buvant aux conseillers municipaux et membres honoraires présents.

M. le Maire a répondu à M. Richart ; il a surtout insisté sur le spectacle grandiose que venaient de donner les sociétés en affirmant publiquement leur bonne entente, il a formé des vœux pour que cette union soit de longue durée et levé son verre à la prospérité de la fanfare ouvrière.

M. Henri Renard, président de l'Harmonie municipale a salué la bannière de la fanfare et assure cette société de la vive et cordiale sympathie de l'Harmonie. Il a porté la santé de tous les fanfaristes criant Vive l'Union !

M. le député Lamendin en sa qualité de membre honoraire a tenu à féliciter les diverses musiques de Lens du bel exemple qu'elles donnent et a bu à son compatriote le Lourchois Courtin, maire de Lens.

Après avoir trinqué et bu, on s'est séparé tous heureux d'avoir passé une agréable journée.

La soirée a été très animée, la fête foraine a obtenu un vif succès et l'illumination du siège de la fanfare a été fort admirée.

LIÉVIN. — Accident. — Le nommé Dessinges César, âgé de 32 ans, aide mineur, demeurant à Liévin, a été blessé dans les travaux du fond de la fosse n° 1 de Liévin, dans la taille n° 83, veine Alfred, dressant à 470.

C'est la chute d'un caillou dans sa taille, qui lui a fracturé la clavicule droite. Un chômage d'un mois est nécessaire de l'avis du docteur.

Naturalisation. — Nous apprenons avec plaisir que le nommé Emile Bliot, mineur, rue Gruner, N° 9, vient d'être naturalisé français par décret du Président de la République en date du 20 mai 1899.

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Lecreux, cabaretier, pour passage dans les récoltes appartenant au nommé Viseux Antoine, cultivateur rue du 4 Septembre ainsi qu'aux nommés :

Vermeulen René, mineur, rue Ebelmen.

Lambert J.-B., mineur, rue Ebelmen.

Pronnier Marie, 37 ans, demeurant chez Lecreux pour le même motif.

HINGES. — Arrestation. — Auguste Bécu, né à Divion, âgé de 30 ans, domestique de ferme, a été arrêté samedi matin à Hinges en vertu d'un mandat d'amener du juge d'instruction. Cet individu est inculpé d'abus de confiance.

CALONNE-RICOUART. — Vol. — Des malfaiteurs se sont introduits en l'absence de Mme veuve Cordier, dans la maison qu'elle habite près du Cours du Bois, à Calonne-Ricouart, ont fouillé tous les meubles de la cave au grenier et enlevé une somme de 45 francs, 8 paires de draps, 12 chemises d'homme, 60 de femme, 7 bouteilles de vin blanc, etc.

BÉNIN-LIÉTARD. — Affaire de police. — On nous informe que pour cause d'irrégularités dans le service, le brigadier de police Landrieux, vient d'être suspendu de ses fonctions pendant un mois.

Le bruit avait couru en ville qu'à la suite de cette peine disciplinaire, M. Landrieux avait remis sa démission, mais renseignements pris, ce bruit était absolument faux.

AUCHEL. — Accident. — Le nommé Duchâteau, âgé de 17 ans, habitant la commune de Mametz, était occupé à servir les maçons employés aux constructions des maisons que la Cie des Mines de Marles fait construire en ce moment en prolongement des rues du Château-d'Eau et du Milieu.

Duchâteau arrivait, avec sa brouette chargée de matériaux, sur un échafaudage placé au-dessus d'une cave profonde de 2 m. 40 environ quand soudain il perdit l'équilibre et fut précipité dans le fond de la cave avec sa brouette et tout le chargement.

Il reçut des contusions assez graves, mais non dangereuses.

Un repos d'une vingtaine de jours lui sera nécessaire.

LES COURSES DE SAINT-OMER

Favorisées par un temps magnifique, les courses vélocipédiques ont obtenu un brillant succès.

Une foule nombreuse de la localité et de l'étranger y assistait.

Voici le résultat des courses :

Première course. — Locale. — Bi. — Ouverte aux Vélocipédistes du V. C. A. Distance 1200 mètres, 3 tours de piste. 1er prix, vases artistiques offerts par M. Ribot, député, à M. Ollivier, de Blendecques ; 2e, médaille argent offerte par